

ALENÇON le - 7 JUIL 2017

Pôle attractivité environnement

Service gestion du réseau routier

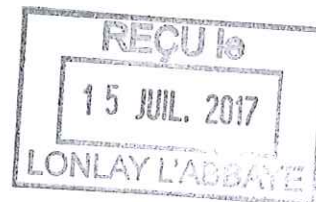
Hôtel du Département
27, boulevard de Strasbourg
CS 30528 - 61017 ALENÇON Cedex

☎ 02 33 81 60 55
☎ 02 33 81 61 44
@ pae.sgr@orne.fr

Réf. SGR/sec-FF/oh-2017/308
Poste 1760 – affaire suivie par
F.FARIGOULE

Objet :
Projet de révision du PLU

Monsieur Christian DEROUET
Maire
Mairie
61700 LONLAY-L'ABBAYE



Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu, par courrier du 24 mai 2017, m'adresser pour avis, le projet de révision du plan local d'urbanisme de votre commune.

Je vous informe que ce projet appelle les remarques suivantes de la part de mes services :

- pour mener à bien la restauration de la tourbière de la Tablière (espace naturel sensible) dans le cadre d'un nouveau plan de gestion en cours de rédaction en association avec votre commune, il pourrait être judicieux de supprimer le classement en espace boisé classé (EBC) sur ce secteur (cf doc. joint) ;
- la desserte des secteurs 1 AUz et 2 AUz le long de la RD 22 devra faire l'objet d'un soin particulier compte tenu des conditions de visibilité peu favorables au mouvement de véhicules lents comme les poids lourds.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
~~Le Directeur général adjoint~~
Directeur du Pôle attractivité environnement

Gilles MORVAN

Espace Boisé Classé de la Tablère

Le secteur de la tourbière de la Tablère (parcelle cadastrale BR11 – 2,96ha) est inscrit au schéma des Espaces naturels sensibles du Département de l'Orne et géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie.

Le précédent plan de gestion (2011-2015) du site vise à préserver et restaurer la tourbière, notamment par la possibilité de travaux de déboisements. Un nouveau plan de gestion est en cours de rédaction (la mairie de Lonlay l'abbaye y est associée), il s'engage sur les mêmes orientations que le précédent quant au déboisement, permettant la restauration des milieux naturels remarquables du site.

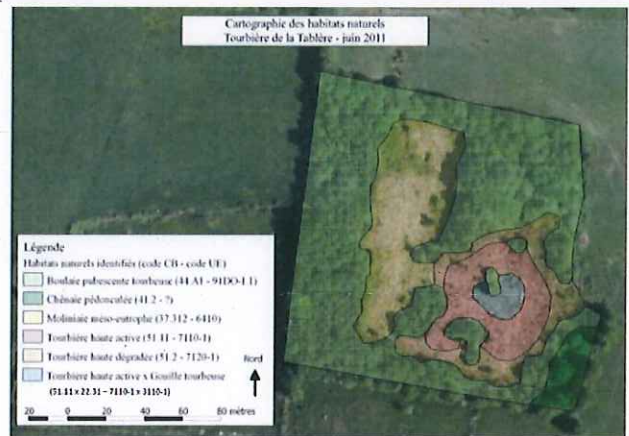


Figure 14 : Cartographie des habitats naturels

Proposition :

Ainsi, afin de mener à bien la restauration des milieux tourbeux, et de permettre le défrichage de certaines zones, nous proposons de retirer le classement en Espace Boisé Classé (EBC) sur le secteur de la tourbière de la Tablère.

